

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2014

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1990)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 83

présenté par
M. Savary

ARTICLE 3

À la seconde phrase de l'alinéa 11, après le mot :

« gestionnaires »,

insérer les mots :

« d'infrastructure ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.